

Pôle communication

Mardi 1^{er} février 2022

CORONAVIRUS
Covid-19

POINT SANITAIRE DU MARDI 1^{er} FEVRIER À 14 h

1 515 nouveaux cas au cours des dernières 24 heures	22 001 Cas confirmés depuis le 06/09/2021
1 826 Taux d'incidence sur 7 jours	284 décès depuis le 09/09/2021, dont 1 au cours des dernières 24 heures
1 165 doses de vaccin injectées au cours des dernières 24 heures	65,39 % de vaccinés sur la population totale

POINT SANITAIRE

Depuis lundi 31 janvier, à 14 heures, **un** décès supplémentaire à déplorer, soit **284** au total depuis le 9 septembre.

Cas positifs

1 515 nouveaux cas positifs ont été confirmés dans les dernières 24 heures.

Les cas positifs comptabilisés s'élèvent à **22 001** depuis le lundi 6 septembre.

Le nombre de cas actifs est de **6 609**.

Le taux d'incidence cumulé sur 7 jours glissants est de **1 826** pour 100 000 habitants.

15 108 personnes sont considérées comme guéries par les services médicaux qui les ont accueillies.

VACCINATION

Hier, lundi 31 janvier, **1 165** personnes ont reçu une injection.

Depuis le début de la campagne :

- **186 188** personnes ont reçu au moins une dose, soit **80,46 %** de la population vaccinable et **68,7 %** de la population totale ;
- **177 197** personnes ont reçu deux doses de vaccin.
- **64 860** personnes ont reçu une dose de rappel.

À ce stade, **76,58 %** de la population vaccinable, soit **65,39 %** de la population totale ont reçu un schéma vaccinal complet.

OÙ SE FAIRE VACCINER ?

NB : concernant le centre de vaccination de la salle d'honneur de l'hôtel de ville de Nouméa, les doses de rappel injectées aux personnes de plus de 30 ans sont réalisées avec le vaccin Moderna.

Mardi 1er février

- **Nouméa, salle d'honneur de l'hôtel de ville** (gouvernement, mairie de Nouméa), sans rendez-vous, de 8 h à 15 h 30.
- **Nouméa, CSF de Montravel** (province Sud), avec ou sans rendez-vous (tél. : 20 53 00), le mardi de 8 h à 18 h.
- **Nouméa, CAFAT Receiving**, sans rendez-vous, de 8 h à 16 h.
- **Centres médico-sociaux de Canala, Hienghène, Pouébo** (numéro vert province Nord : 05 00 22).
- **Koné, CHN**, sur rendez-vous au 05 00 22, de 13 h à 16 h.
- **Centres médico-sociaux de Lifou, Maré, Ouvéa**, sur rendez-vous (numéro vert province Îles : 05 00 90).

Mercredi 2 février

- **Nouméa, salle d'honneur de l'hôtel de ville** (gouvernement, mairie de Nouméa), sans rendez-vous, de 8 h à 15 h 30.
- **Nouméa, CSF de Montravel** (province Sud), avec ou sans rendez-vous (tél. : 20 53 00), de 8 h à 16 h.
- **Nouméa, CAFAT Receiving**, sans rendez-vous, de 8 h à 16 h.
- **La Foa**, maison des services publics de l'intérieur (province Sud), de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h.
- **Yaté, salle polyvalente de la mairie** (province Sud), de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h (20 53 70).
- **Centres médico-sociaux de Canala, Kouaoua, Houaïlou, Poum**, sur rendez-vous (numéro vert province Nord : 05 00 22).
- **Koumac, CME**, sur rendez-vous au 05 00 22, de 12 h à 14 h.
- **Centres médico-sociaux de Lifou, Maré, Ouvéa** (numéro vert province des Îles : 05 00 90).

Jeudi 3 février

- **Salle d'honneur de l'hôtel de ville** (gouvernement, mairie de Nouméa), sans rendez-vous, de 8 h à 15 h 30.
- **Nouméa, CSF de Montravel** (province Sud), avec ou sans rendez-vous (tél. : 20 53 00), de 8 h à 16 h.
- **Nouméa, CAFAT Receiving**, sans rendez-vous, de 8 h à 16 h.
- **Plum, annexe de la mairie du Mont-Dore**, avec ou sans rendez-vous (tél. : 43 76 00), de 13 h à 18 h.
- **Thio, centre médico-social**, sans rendez-vous de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h (tél. : 20 46 60).
- **Païta, centre médico-social** (province Sud), sans rendez-vous, de 8 h à 11 h (tél. : 20 45 70).
- **Île des Pins, centre médico-social** (province Sud), sans rendez-vous, de 8 h à 17 h (tél. : 20 53 80).
- **Boulari, centre médico-social** (province Sud), de 8 h à 11 h 30 (tél. : 20 53 33).
- **Centres médico-sociaux de Canala, Ouégoa, Kaala-Gomen, Voh** (numéro vert province Nord : 05 00 22).
- **Koné, CHN**, sur rendez-vous, de 13 h à 16 h 30.
- **Centres médico-sociaux de Lifou, Maré, Ouvéa** (numéro vert province des Îles : 05 00 90).

Vendredi 4 février

- **Nouméa, salle d'honneur de l'hôtel de ville**, sans rendez-vous, de 8 h à 15 h 30.
- **Nouméa, CSF de Montravel** (province Sud), avec ou sans rendez-vous, de 8 h à 16 h.
- **Nouméa, CAFAT Receiving**, sans rendez-vous, de 8 h à 16 h.
- **Dumbéa-sur-mer, centre médico-social** (province Sud), avec ou sans rendez-vous (tél. : 20 47 20), de 13 h à 16 h.
- **Plum, annexe de la mairie du Mont-Dore** (gouvernement, mairie du Mont-Dore), avec ou sans rendez-vous (tél. : 43 76 00), de 13 h à 18 h.
- **Centres médico-sociaux de Canala, Houaïlou, Poindimié et Ponérihouen** (numéro vert province Nord : 05 00 22).
- **Centres médico-sociaux de Lifou, Maré, Ouvéa** (numéro vert province des Îles : 05 00 90).

Samedi 5 février

- **Nouméa, salle d'honneur de l'hôtel de ville** (gouvernement, mairie de Nouméa), sans rendez-vous, le samedi, de 8 h à 12 h 30.
- **Plum, annexe de la mairie du Mont-Dore** (gouvernement, mairie du Mont-Dore), avec ou sans rendez-vous, de 8 h à 11 h.

VACCINATION DES 5-11 ANS

- **au centre de la CAFAT Receiving**, sur rendez-vous via le site www.allomedecin.nc, du lundi au vendredi, de 14 h à 15 h 30 ;
- **au CSF de Montravel**, le mercredi et le vendredi, de 13 h à 15 h 30, sur rendez-vous au 20 53 00.
- **au CHN de Koné** le mercredi après-midi de 14 h 30 à 16 h sur rendez-vous au 05 00 22.

La vaccination est proposée aux enfants de 5 à 11 ans sur rendez-vous exclusivement, en présence de l'un des deux parents ou du tuteur légal ; sur présentation des pièces d'identité des parents et enfants (ainsi que du livret de famille si les noms de famille sont différents).

L'accord écrit d'un des deux parents est nécessaire. Il est téléchargeable sur le site « gouv.nc ».

Cette vaccination n'est pas obligatoire, mais elle est fortement recommandée aux enfants présentant un risque de développer une forme grave de la maladie ou vivant avec des personnes à risque.

Les mesures de prise en charge des enfants de 0 à 12 ans dans les établissements d'accueil petite enfance et périscolaires ont évolué : consultez l'onglet correspondant sur la page « [Dépistage – Consignes aux malades](#) ».

LIENS UTILES

Dépistage et consignes aux malades : <https://gouv.nc/niveau-alerte/depistage-consignes-aux-malades>

Pass sanitaire : <https://gouv.nc/niveau-alerte/pass-sanitaire>

Information aux voyageurs : [arrivées](#), [départs](#)

Sites de vaccination : [Où se faire vacciner ?](#)

Point sanitaire : <https://gouv.nc/coronavirus>

Point vaccinal : <https://gouv.nc/vaccination>

Tableau de bord de la crise : <https://georep.nc/carto-thematique/sante-securite-et-civisme/covid-19>

GESTES BARRIÈRE

CORONAVIRUS
Covid-19



Lavez régulièrement
avec du savon ou du
gel hydroalcoolique



◀ 1 MÈTRE ▶
Masque obligatoire
dès 11 ans



◀ 2 MÈTRES ▶
si port du masque
impossible



Ne vous touchez
pas le visage



Toussez ou éternuez
dans votre coude



Jetez immédiatement
après usage



Évitez bise et
serrage de mains



Aérez les pièces